

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 122 (1996)
Heft: 23

Anhang: Cahiers de l'ASPA N Suisse occidentale, année 14, no 3
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAHIERS DE L' **ASPLAN** SUISSE OCCIDENTALE

Les *Cahiers de l'ASPLAN-SO* sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent trois fois par an dans la revue *Ingénieurs et architectes suisses*. Ils sont adressés gratuitement à ses membres.

SOMMAIRE

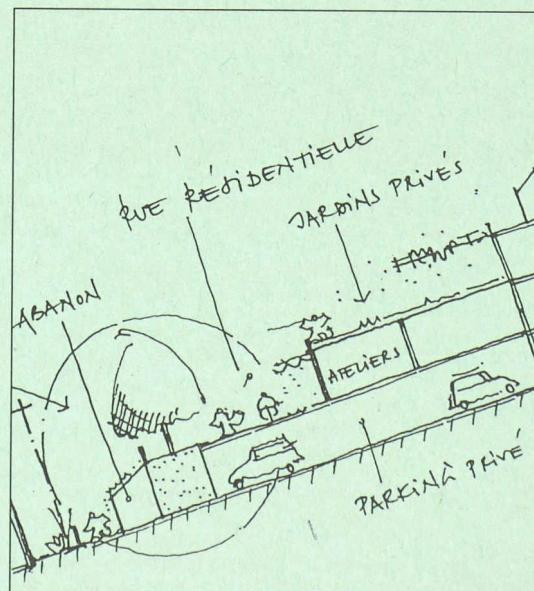
ÉDITORIAL

Entrez, c'est tout vert!
(M. Jaques)

III

«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'ASPLAN 1996

Liste des candidatures	IV
Quelques propositions remarquables	V
Allocation de Madame Francine Jeanpêtre, Conseillère nationale	XII
Reportage photographique de la journée de remise du prix	XV
Les cahiers sur INTERNET	XVI



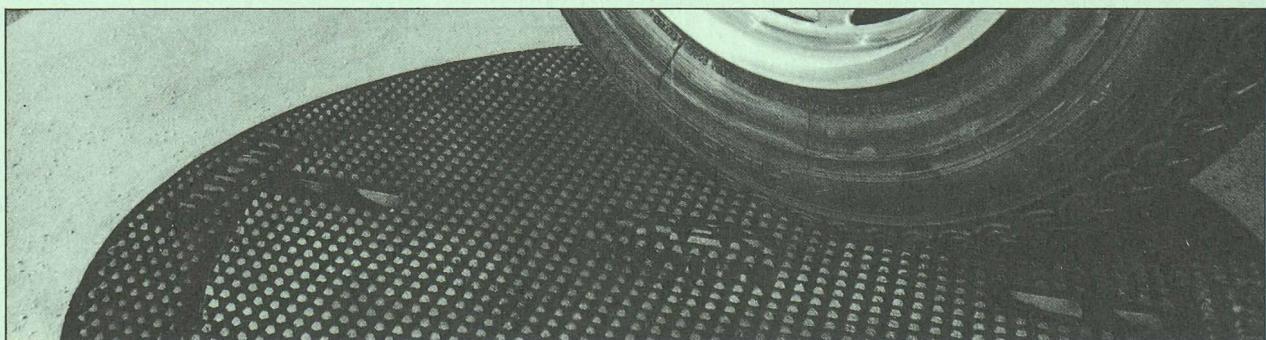
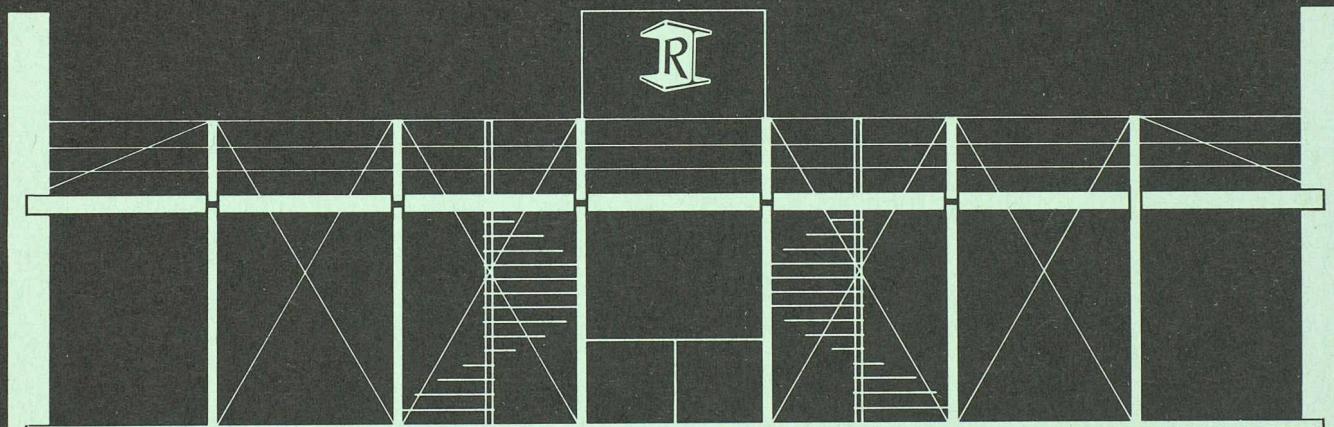
3

Cahier ASPLAN-SO N° 23 octobre 1996

14^e année - Tiré à part du N° 23
De la revue *Ingénieurs et architectes suisses*

RAMELET SA
MAISON FONDÉE EN 1902
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

le savoir faire métallique



B 4419



FONDERIE ET
MÉCANIQUES

ATELIERS
D'ARDON SA

CH-1957 Ardon Valais
Téléphone (027) 86 5186
Télex 472 889 FASA-CH
Télécopie (027) 86 5200

Une gamme de produits exclusifs et innovateurs

L'élimination des nuisances du trafic actuel et la remise à niveau en quelques minutes!

Le *SELFLEVEL*, regard de route révolutionnaire grâce à sa nouvelle conception d'assises en V, permet d'exclure tout risque de boîtement et de claquement.

Sa construction lui confère la fiabilité nécessaire pour les sollicitations extrêmes. En cas de réfection de la chaussée, sa remise à niveau ne se fait qu'à l'aide d'un pic et d'une pelle en quelques minutes. Livrable soit à dessus fonte avec relief anti-glissant, soit à remplissage béton.

Selflevel

Brevet + Patent



ENTREZ, C'EST TOUT VERT!

Le monde change, si vous me passez le truisme. A mon sens, il change à plusieurs niveaux.

A l'échelon de l'enseignement scolaire, les branches ayant trait à la nature croissent en quantité, certes, mais surtout en qualité. L'enseignement passe de la méthode analytique à la méthode systémique. La manière cartésienne consistant à découper l'ensemble en parties distinctes imposait que chaque plante, chaque espèce animale était traitée en soi. La manière systémique privilégie le fait que les relations entre les éléments l'emportent sur le caractère propre de chaque élément.

A l'échelon de l'enseignement technique et universitaire, l'organisation des programmes et du cursus reflète la préoccupation d'intégrer les disciplines entre elles. Aurait-on vu d'un bon oeil, il y a vingt ans, un enseignement portant sur l'environnement dans le département de génie rural ? A la même époque, aurait-on faci-

lement fait place à des préoccupations paysagères dans une école d'architecture ?

A l'échelon professionnel, le travail pluridisciplinaire est en passe de s'établir, du moins en matière d'urbanisme. Les bureaux s'érigent en réseaux occasionnels ou permanents. Les disciplines environnementalistes, paysagistes et d'organisation des transports se côtoient et s'enrichissent mutuellement. Cette conjugaison de matières, dont on aurait pu attendre de la confusion, produit au contraire des effets indéniables sur la qualité des projets et des réalisations.

A l'échelon de la commande publique - et parfois privée - des phénomènes identiques se produisent. Les appels d'offre d'une certaine envergure imposent aux candidats que l'on présente des dossiers contenant toutes les facettes des problèmes et des solutions ou encore que l'on établisse la liste des partenaires multidisciplinaires. Ce qui est encourageant, c'est le fait qu'il va de plus en plus de soi que l'on accorde une place de choix à l'environnement, à l'intégration et à la mise en valeur du paysage, à la prise en compte des conditions naturelles sans même que ce soit imposé dans les cahiers des charges !

Ces multiples indicateurs me donnent raison: de ce point de vue, le monde change et de façon positive. Reste à établir, au moment où nous passons, par exemple en matière de paysage, du balbutiement au b-a ba comment se définissent et s'articulent a) la nature, b) l'environnement et c) le paysage dans notre connaissance et dans notre pratique.

Une chose me paraît sûre: la nature n'est plus un terrain jalousement gardé, c'est plus qu'un fief protégé. C'est une partie d'un tout utile à rendre notre culture urbanistique, sociale, quotidienne plus agréable à vivre.

Entrez dans nos villes, dans nos agglomérations, ce sera bientôt tout vert!

Dans ce cahier, nous ne vous parlerons ni des travaux du jury, ni des critères qu'il a employés pour opérer son choix, ni des dossiers des lauréats du prix de l'ASPAN dont vous trouverez le descriptif dans la plaquette que vous pouvez obtenir auprès de notre secrétariat. Que les lauréats soient congratulés et félicités.

Nous aimions simplement faire la place à quelques projets dont il convient de relever les réels efforts entrepris afin d'intégrer la nature de façon originale. Cette petite sélection vient à la rencontre de ceux qui, d'une part, tenteront, avec succès de "comprendre" la nature dans ce qu'elle a de plus signifiante dans sa diversité et, d'autre part, de la "prendre avec" en l'associant à notre culture à travers leurs projets et leurs réalisations.

Michel Jaques



LISTE DES CANDIDATURES

N°	Objet	Lieu	Candidat
1	Aménagement d'un ruisseau avec création d'une frayère	Russin (Genève)	Service cantonal de la protection de la nature et du paysage
2	Aménagement du parc des Minoteries: logements dans une friche industrielle	Genève	Ville de Genève
3	Haie de 400 arbres indigènes sur un talus	Bougy-Villars (Vaud)	Municipalité
4	Cité d'Ogoz: logements intégrés au paysage	Le Bry (Fribourg)	R. Lüscher
5	Etang et bassins de rétention d'eau	Ecublens (Vaud)	Municipalité
6	Quartier résidentiel aménagé à partir d'une promenade publique	Jouxten-Mézery (Vaud)	NOU SA
7	Parc de l'hôpital des Cadolles: réaménagement du parc	Neuchâtel	Service des jardins des hôpitaux de la Ville
8	1000 mètres de haies	Plateau de Pleigne (Jura)	Association de sauvegarde
9	Aménagement communal: intégration des préoccupations de protection des bases naturelles de la vie	La Sagne (Neuchâtel)	Conseil communal
10	Paysagestion: Espace de loisirs, de détente et de formation	Campagne des Cèdres, Lausanne (Vaud)	O. Lasserre + L. Salin
11	Plan d'aménagement local	Villars-sur-Glâne (Fribourg)	Conseil communal
12	Processus et modalités d'intégration des valeurs naturelles en ville	Delémont (Jura)	Ville de Delémont
13	Aménagement urbanistique d'une commune rurale	Ayent (Valais)	Commune d'Ayent
14	Projet de développement du Clos-du-Doubs	Clos du Doubs (Jura)	Conseil communal
15	Mega-Design: plan de quartier	Aigle (Vaud)	Verner Plus, Genève
16	Aménagement d'un biotope scolaire	Saviese (Valais)	Cycle d'orientation de Saviese
17	Sentier forestier du Bochet	Colombey-Muraz (Valais)	Commune de Colombey-Muraz
18	Wasserfassung in der Saltine	Brig-Glies et Ried-Brig	Communes et PRONAT
19	Réfection de la route cantonale N° 110 (Jaun pass)	Col du Jaun (Fribourg)	Département des travaux publics
20	Aménagement de l'Etang des Ecrevisses et ses affluents	Pregny-Chambésy (Genève)	Commune
21	Groupement parcellaire volontaire	Rossenges (Vaud)	R. Débaz / Rossenges
22	Gestion des espaces naturels	Cossonay (Vaud)	Bio-Eco-Conseils
23	Site de Cernier	Cernier (Neuchâtel)	ATESA

Au service de l'environnement

1844 VILLENEUVE, tél. (021) 960 10 28

1180 ROLLE, tél. (021) 825 34 34

1896 VOUVRY, tél. (025) 813 40 01



TOUS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT
ET D'HYGIENE PUBLIQUE

Entreprise autorisée par le Département
des travaux publics

Intervention en cas de pollution

QUELQUES PROPOSITIONS QUI ONT RETENU L'ATTENTION DU GROUPE DE RÉDACTION

Objet

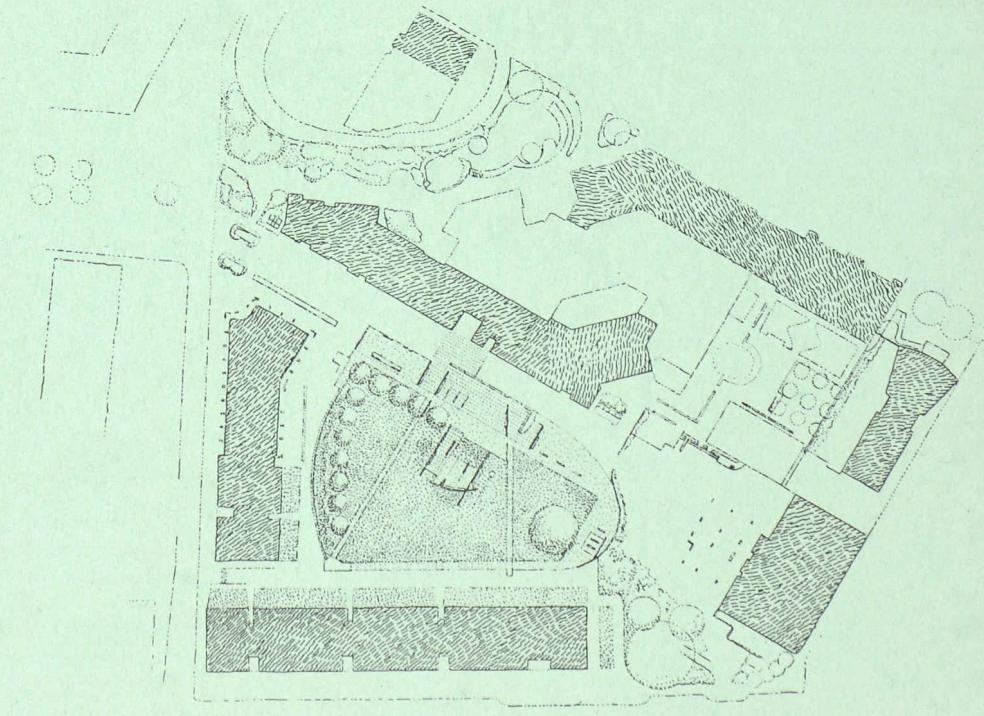
AMENAGEMENT DU PARC DES MINOTERIES
Dossier présenté par la Ville de Genève
«L'expérience du lieu»

Descriptif (extraits du dossier)

Après les années 60 et la période d'expansion de l'agglomération urbaine, de déplacement de l'habitat modeste et des petites entreprises hors du centre, on a assisté à un mouvement de rénovation urbaine. Face à cela, la Ville de Genève a mis en oeuvre une politique de revalorisation de la ville.

L'association de quartier " Mieux vivre à Plainpalais " estime que le quartier a d'abord besoin d'une école ainsi que d'un parc et l'exprime dans une pétition. Le Conseil municipal a envisagé le classement du terrain en zone de verdure, mais cela aurait entraîné une indemnisation du propriétaire de plusieurs millions de francs, ce que ne pouvait supporter la collectivité.

Le projet procède par des allusions à des caractéristiques de la ville construite, de la rivière proche (l'Arve), des anciennes industries ou encore du parcellaire préexistant. De légères réorientations de l'existant, des murets bas et de hauts végétaux font référence aux anciennes limites. La proposition de " pièces " en plein air, comme la pergola, offre autant de possibilités d'intimité aux population qui vivront dans ce parc. La fontaine permet de retrouver la lutte permanente entre l'Arve torrentueuse et sa canalisation. La plantation de graminées indigènes offre fleurs et fruits en permanence.



EREP S.A.

Chemin du Coteau 28
CH-1123 ACLENS
Tél. 021/869 98 87
Fax 021/869 97 94

Conseils, études techniques, planification et construction d'installations.

- Gestion et traitement des déchets
- Epuration des eaux industrielles
- Installations de biogaz



TRAVAUX SPÉCIAUX

- | | | |
|----------------------|-----------------------|----------------------|
| – Parois moulées | – Ancrages | – Pointes filtrantes |
| – Parois clouées | – Micropieux | – Puits |
| – Parois berlinoises | – Pieux | – Jetting |
| – Palplanches | – Colonnes ballastées | – Pousse-tubes |

FEHLMANN TRAVAUX HYDRAULIQUES SA

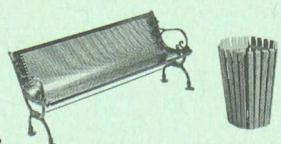
Chemin des Croisettes 22
1066 ÉPALINGES/VD
Tél. (021) 653 27 85
Fax (021) 653 53 84

Chemin de Torney 12
1218 GRAND-SACONNEX/GE
Tél. (022) 798 70 03
Fax (022) 798 72 52

Av. du Midi 31
1951 SION/VS
Tél. (027) 29 20 80
Fax (027) 29 20 82

Wer seine
Stadt liebt,
schmückt sie aus...

Mobilier Urbain Städtische Einrichtungen



Bornes / Pfosten

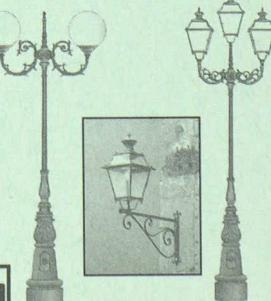


Retractables
Einschiebbare

URBACO



Eclairage Urbain Städtische Beleuchtungen



Tagliafico

GLASSEY
MARTIGNY

Tél.
026/ 22 64 51
FAX
026/ 22 75 49

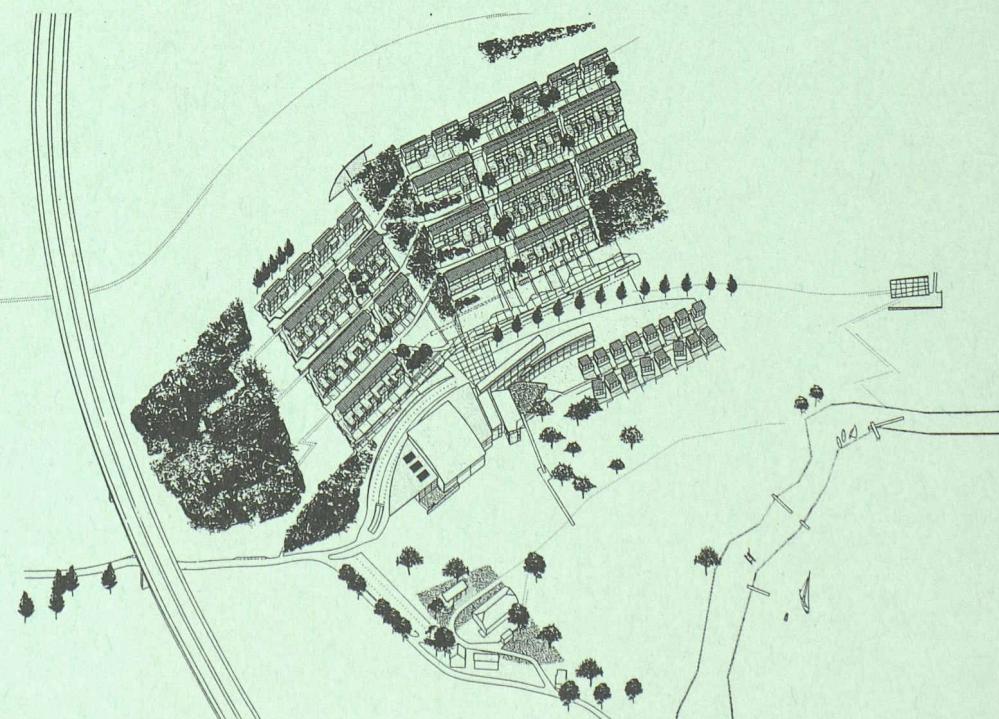
«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'ASPAÑ 1996

Objet CITE D'OGOZ A FRIBOURG - LE BRY (Plan remanié)
Dossier présenté par Rodolphe Lüscher, architecte FAS/SIA, urbaniste
FUS à Lausanne

Descriptif (extraits du dossier)

Les objectifs du nouveau plan visent à améliorer l'image du futur quartier, ses qualités internes et son rapport avec la nature. Le but est de renforcer considérablement l'intérêt d'y habiter et d'y séjourner, en étroite relation avec la présence du paysage et la proximité immédiate du site naturel. Une plus grande densité des parties construites est volontairement recherchée. L'habitat groupé occupe, en deux périmètres compactes, la zone de plus grande pente, l'hôtellerie et le tourisme s'installent dans la plaine face à un port de pêche et de bâtellerie.

Le jeu des volumes construits dans la pente permet l'aménagement de jardins-terrasses privatisés liés à l'habitat et clairement différenciés des espaces de rue. Desservies par un funiculaire et un escalier depuis les parkings en aval, les ruelles sont connectées à niveau au paysage naturel par de petits parcs, puis prolongées par des sentiers dans le respect du site.



«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'ASPAÑ 1996

Objet

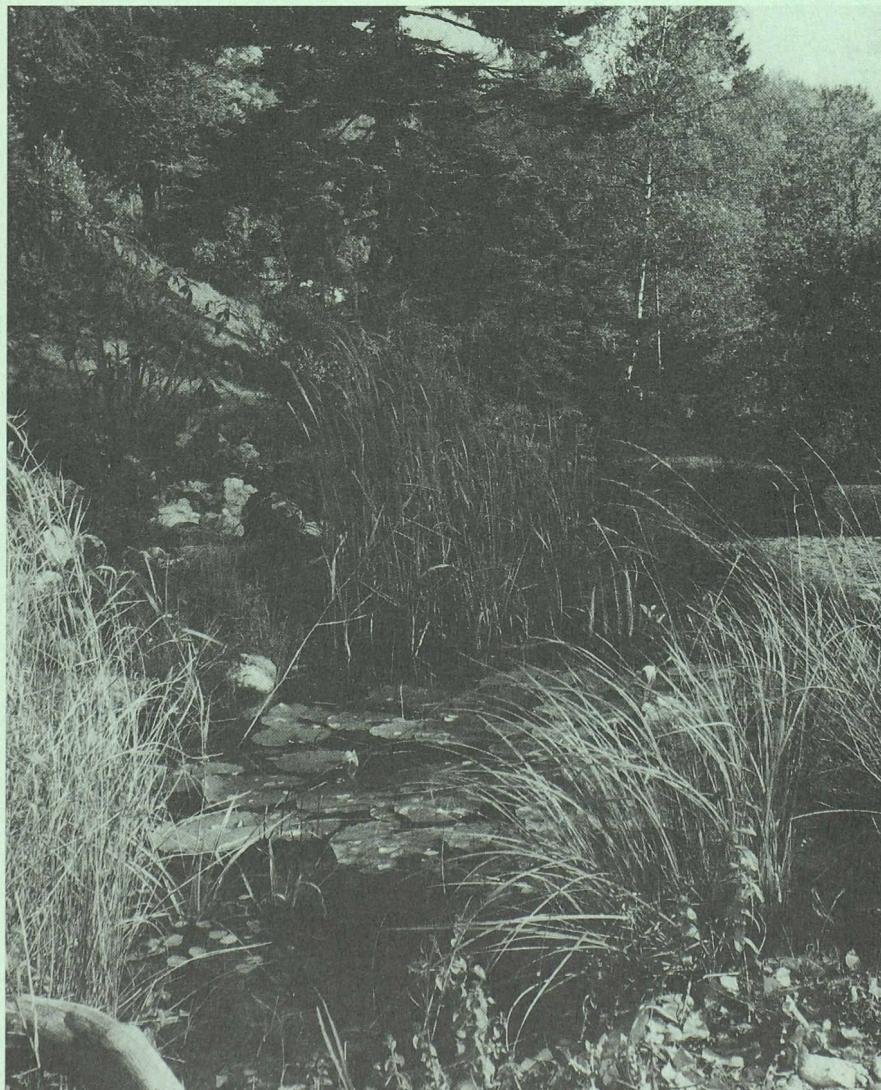
TRANSFORMATION DU PARC DE L'HOPITAL DES CADOLLES EN JARDIN NATUREL (NEUCHÂTEL)
Dossier présenté par M. C. Huguenin, jardinier chef des hôpitaux de la Ville de Neuchâtel.

Descriptif (extraits du dossier)

Le parc de l'hôpital aménagé de façon classique était composé de nombreux arbres et arbustes exotiques, tels que forsythias, sapins bleus, cerisiers d'ornement, cèdres, etc. Ces plantations ont été faites il y a environ quarante ans. De grands arbres, pins sylvestres, bouleaux, hêtres étaient déjà présents à la construction de l'hôpital. Le parc, situé face au lac de Neuchâtel, au sud de l'hôpital, ne présentait que peu d'intérêts pour les patients valides, les visiteurs ainsi que pour le personnel.

Ma première décision a été de supprimer les tontes des espaces verts dans le parc. Nous fauchons maintenant une fois par an les surfaces herbeuses. Une flore riche, typique des prairies sèches a très rapidement fait son apparition. Avec les sauges, les marguerites, an-thyllides, etc. des orchidées sont apparues.

De nombreux talus ont été plantés avec des cotonnéasters et des Ionicéasters pileata, couvre-sols trop souvent utilisés à mon goût. Ces plantes ont été arrachées et les surfaces ont été recouvertes par des plantes tapissantes herbacées.



Un point d'eau manquait dans le parc. Pour y remédier, un étang a été creusé. D'une surface de 20 m², il est divisé en trois: un étang profond au point le plus bas, une surface peu profonde et une petite pièce d'eau circulaire de 50 cm. de profondeur.

Une trentaine de nichoirs de différents modèles ont été fabriqués. Le gobe-mouche gris a niché, le gobe-mouche noir a séjourné et chanté dans le parc. Mais ce sont surtout les mésanges et les sitelles qui occupent régulièrement ces cavités artificielles. De nombreuses chauves-souris viennent chasser dans le parc.

Trois massifs floraux, plantés de bégonias en été, ont été convertis en plates-bandes thématiques. Situées dans les cours de l'hôpital, elles permettent aux visiteurs de mieux connaître les vertus de quelques espèces végétales. Les personnes intéressées trouvent des explications sur chaque plante étiquetée dans une brochure. Deux autres massifs ont été plantés en 1995. L'un est composé de plantes nectarifères plus spécifiquement conçue pour apporter de la nourriture aux papillons.

«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'ASPAÑ 1996

Objet **LA CAMPAGNE DES CEDRES, POUR UNE NOUVELLE GESTION D'UN PARC URBAIN (LAUSANNE)**
Dossier présenté par O. Lasserre et L. Salin, bureau de planification et d'aménagement du paysage.

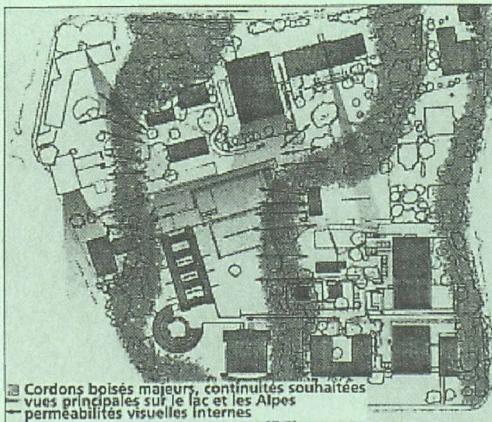
Descriptif (extraits du dossier)

Le site de Lausanne Sud s'étend tout au long de la pénétrante verte Bellerive-campagne des Cèdres-Montriond, un des éléments majeurs du maillage écologique lausannois. Ce site au riche patrimoine paysager et écologique comprend:

des espaces de loisirs et de détente: la place de Milan et la colline de Montriond, des jardins familiaux, la campagne des Cèdres (parc historique) et Vidy-Bourget, les rives du lac.

des lieux de connaissance et de formation: le jardin botanique, l'EPFL, le Cessriva, l'école normale, le séminaire pédagogique, le centre de documentation scolaire, etc.

Le projet, sous l'intitulé de DIVERTISSIMO, a pour but de dynamiser un exemple de biodiversification en milieu urbain sur un large territoire, de créer un lieu de pédagogie permanente pour tous les publics, de réaliser des modèles d'enrichissement des milieux adaptables à d'autres sites, de montrer et de fêter la richesse des milieux vivants à travers des manifestations, des visites et des actions collectives.



VULCAIN SA

ASSAINISSEMENTS PAR TUBAGE

- Chamotte vitrifiée
- Acier inox
- PVDF

CHEMINÉES – POÊLES BARBECUES

1510 Moudon
ZI Le Grand-Pré
Tél. 021/905 51 51
Fax 021/905 17 20

B 4819



«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'ASPAÑ 1996

Objet

VILLARS-S/GLÂNE, PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL

Projet présenté par le Conseil communal

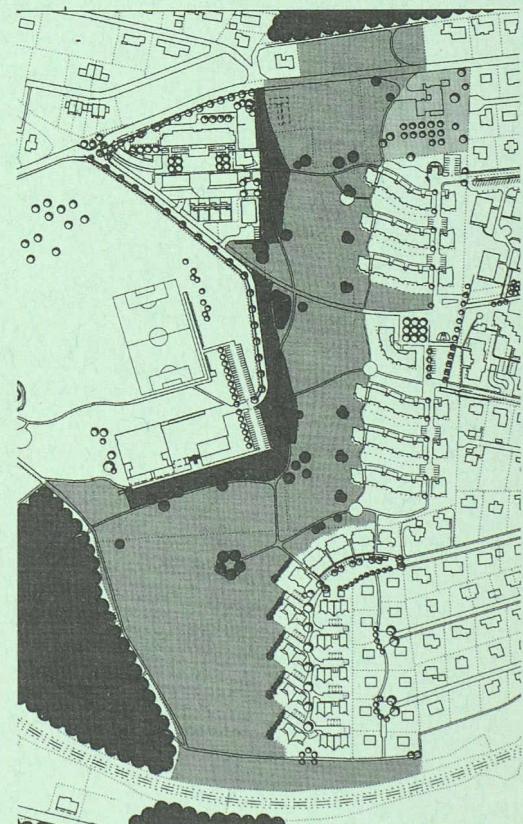
Auteur: P. Feddersen

Descriptif (extraits du dossier)

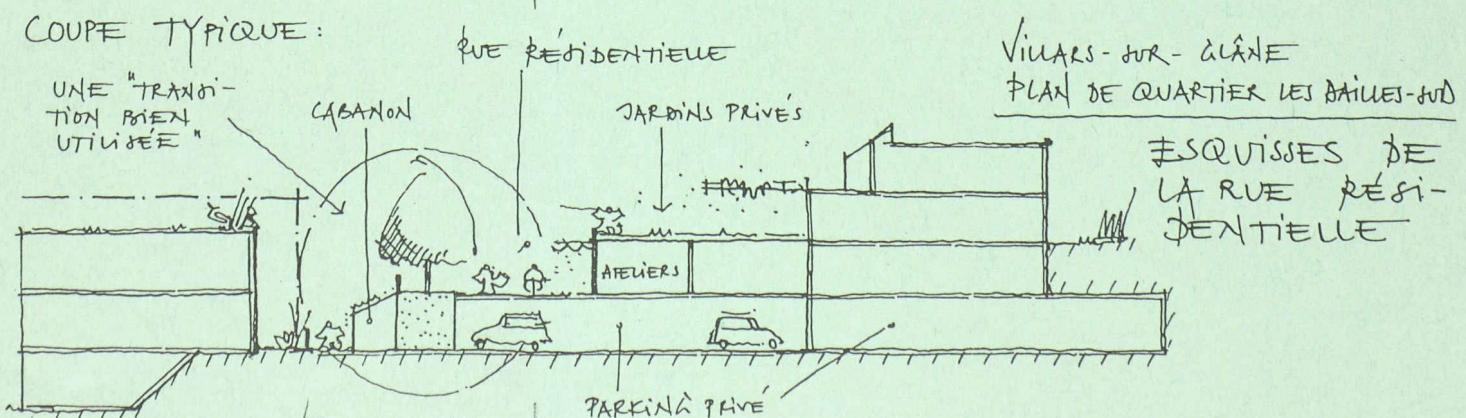
Les objectifs d'aménagement: les idées directrices développent un concept "d'urbanisme paysager" où le paysage et l'environnement sont des critères de décision prioritaires. Les objectifs tendent à:

- rassembler les quatre pôles de développement urbain
- renforcer les potentialités paysagères, utiliser le passé rural du centre ancien pour créer un noyau villageois
- développer les liaisons entre les quartiers, gérer les vides
- traiter la transition entre le domaine bâti et les zones vertes
- développer des cheminements piétons et des pistes cyclables sur l'ensemble du territoire communal.

Il faut souligner l'existence d'une commission d'aménagement active et écoutée ainsi qu'une bonne collaboration avec les services cantonaux.



COUPE TYPIQUE:



VILLARS-SUR-GLÂNE

PLAN DE QUARTIER LES BAILLES-JUD

ESQUISSES DE
LA RUE RÉSI-
DENTIELLE

«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'AS PAN 1996

Objet

SAVIESE: CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT D'UN BIOTOPE SCOLAIRE

Projet présenté par M. J. Devanthéry, maître en sciences

Descriptif (extraits du dossier)

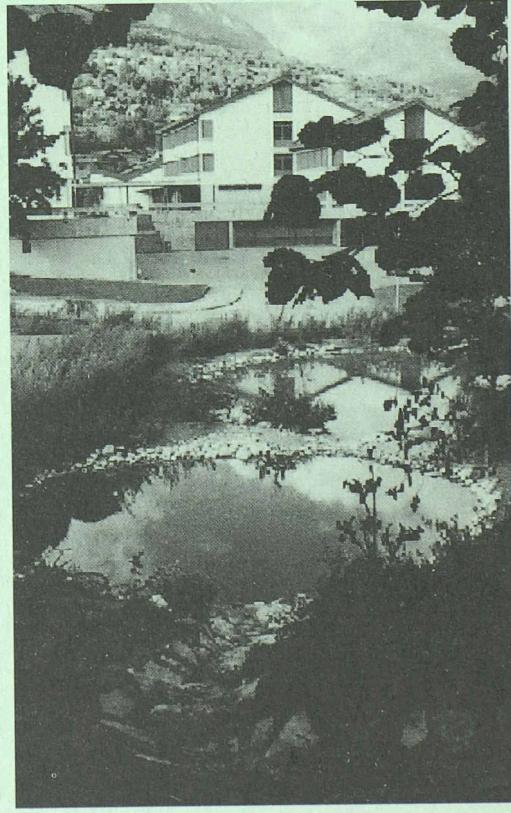
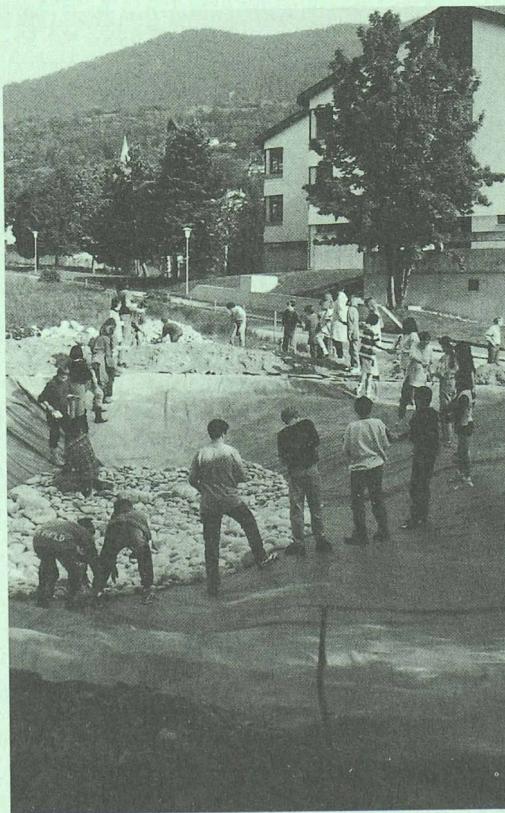
Objectifs:

- Enrichissement de la biodiversité: en aménageant des milieux variés supplémentaires: deux étangs avec un îlot, un pierrier, des tas de branches, une haie avec des arbustes locaux
- Lieu d'observation et de contact avec la nature: proche de l'école et facilement accessible pour les futures générations d'élèves qui pourront étudier de près l'évolution biologique et la colonisation du site par des espèces animales et végétales de Savièse
- Lieu de détente pour les promeneurs: quelques sièges en bois seront placés sur une place qui surplombe les étangs.

Budget: 25'000.-frs.

Aspects médiatiques:

- Les parents ont été mis au courant de cette future réalisation par les élèves et par leur journal.
- La presse a été contactée, de manière à toucher différentes catégories de lecteurs
- Un film a été tiré sur la base d'un montage de 40 minutes "Les jardiniers de la terre "
- 52 cassettes vidéo ont été vendues aux élèves, à des maîtres, à des particuliers ou à des collègues d'autres cantons.



Bureau du groupe Suisse occidentale

Victor Ruffy, président
Arlette Ortis, vice-présidente
Beat Plattner, secrétaire
Majorie 8, 1950 Sion
Henri Erard, trésorier

Rédaction des Cahiers ASPAN – SO

Florence Meyer-Stauffer, responsable
ASPAN, Schänzlihalde 21, 3013 Berne
Tél. (031) 332 64 44

Publicité

IVA – Lausanne
23, Pré-du-Marché – 1004 LAUSANNE – Tél. (021) 647 72 72

Impression : Imprimerie Héliographia Genève SA, Voie-Creuse 16, 1211 Genève 2 Dépôt

Comité de rédaction

Michel Jaques, président, rédacteur en chef
Membres:
Anne-Marie Betticher, Marcel Clerc, Florence
Meyer-Stauffer, Fulvio Moruzzi, Arlette Ortis,
Claude Wasserfallen.

ALLOCUTION DE MADAME FRANCINE JEANPRÊTRE, CONSEILLÈRE NATIONALE, À L'OCCASION DE LA REMISE DU PRIX DE L'ASPAÑ 1996.

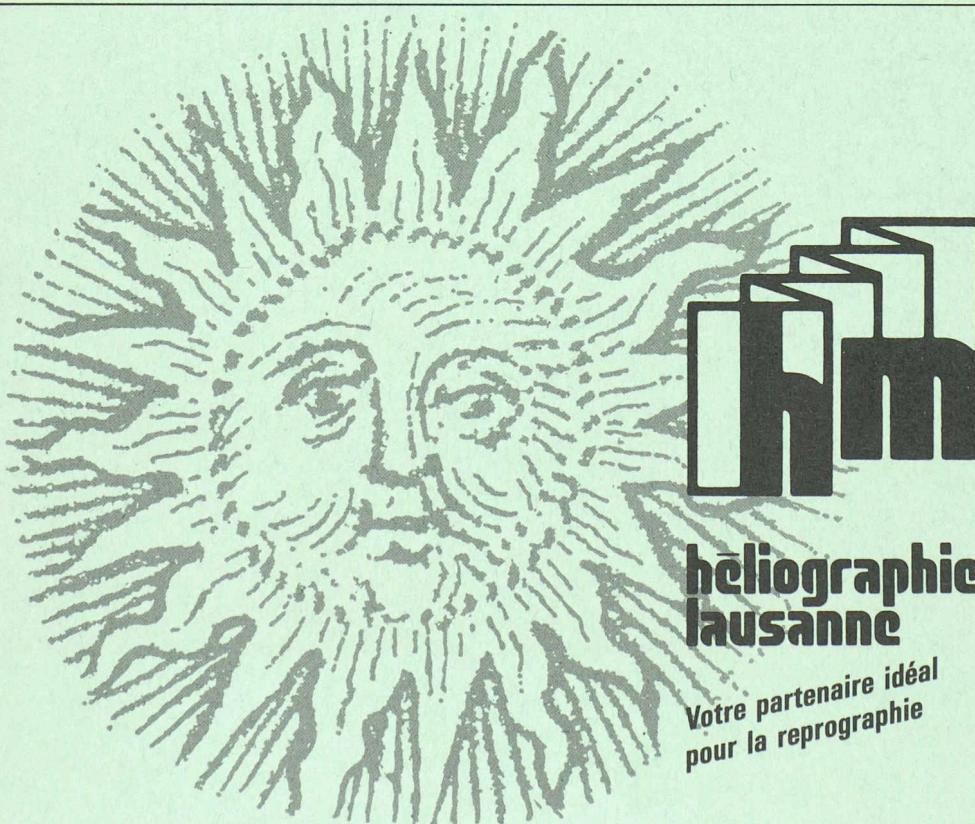
«La diversité biologique constitue la base de toute existence humaine. Elle imprègne la culture de la population indigène. Lorsque le paysage d'une région perd de son image irremplaçable et devient un paysage standard, ce n'est pas seulement sa valeur en tant que milieu naturel de la flore et de la faune sauvage qui s'éteint, mais aussi toute sa signification de composant de l'identité culturelle de l'être humain.»

(Discours de Madame Ruth Dreifuss lors de l'introduction de l'année européenne de la nature le 3 février 1995 à Romont).

Si nous entendons préserver les espèces animales et végétales, il faut en premier lieu protéger leur espace vital, voilà le message principal de l'année de la nature 1970. La création de nouvelles zones protégées figurait au

centre des préoccupations. Des succès ont été obtenus: entre 1968 et 1972, pour ne citer qu'un exemple, la Ligue suisse pour la protection de la nature a acquis, avec le soutien de la Confédération et des cantons, plus de 10 km² de surfaces protégées. Ces vingt-cinq dernières années, les autorités ont, tant à l'échelon communal, cantonal que fédéral, créé un grand nombre de nouvelles zones protégées. Actuellement, 3 % de la surface de la Suisse est placée sous protection.

En 1995, le message de l'année européenne fut: protection de la nature dans tout le pays. C'est pourquoi, durant cette année, ce ne fut plus la conception des zones protégées isolées qui figura au premier plan des préoccupations, mais la diversité des espèces dans l'espace européen. La protection de la nature étendue à l'ensemble du pays, la revitalisation de l'agriculture, la mise en réseau, l'extension des es-



**héliographie moderne sa
lausanne**

Votre partenaire idéal
pour la reprographie

Caroline 11 bis Tél. 312 39 72
Fax 312 17 89
Terreaux 20 Tél. 312 32 13

- Reproduction de plans
- Héliographie
- Xérographie (grand format, agrandissements et réductions)
- Photocopies couleurs et noir/blanc
- Tirage à sec
- Offset

Livraisons rapides et gratuites 4 tournées chaque jour
pour Lausanne et environs

«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'ASPAÑ 1996

paces naturels au service de la biodiversité, bref, la protection de la nature hors des zones protégées fut au cœur des préoccupations de la campagne.

L'année européenne de la nature 1995 a pris en considération la protection de la nature et des sites comme un investissement dans notre futur. La devise retenue était: «Pensons au futur, respectons la nature.»

Mais qu'entend-on par nature exactement ?

A vrai dire, nous côtoyons la nature à chaque instant, mais nous n'en percevons que des aspects partiels: l'arbre devant la maison, la pelouse, la forêt lors de la promenade du dimanche. Il nous est beaucoup plus difficile de percevoir la nature dans sa globalité, comme un être vivant englobant tous les êtres vivants et leur milieu, y compris l'homme est ses activités.

La nature que nous connaissons aujourd'hui est le résultat d'une évolution, de progrès et aussi de cataclysmes qui ont duré trois milliards d'années et dont le 99 % s'est déroulé en l'absence de l'homme.

La nature est en équilibre dynamique. Elle nous donne un parfait exemple de développement interdépendant, créatif, très productif,

sans croissance globale. En effet, dans la nature, en moyenne, il faut une mort pour une vie. Il peut y avoir momentanément et localement des croissances, des déséquilibres. Mais si cela se généralise, comme c'est le cas actuellement avec l'espèce humaine, il peut y avoir rupture du système.

Le problème majeur de notre époque vient de ce que les activités humaines ont dépassé la capacité de la nature. Les ressources naturelles sont pillées et les pollutions empoisonnent les écosystèmes. Alors que les besoins de l'humanité ne cessent de croître, la capacité de production et d'absorption de la planète diminue.

Cette situation n'est pas durable.

Il faut restaurer un équilibre entre l'humanité et la nature.

C'est le but du développement durable: satisfaire les besoins de la génération présente sans compromettre ceux des générations à venir. Pour le réaliser, plusieurs moyens existent:

- Augmenter l'efficacité économique constant à produire davantage en consommant moins d'énergie, moins de ressources et moins d'espaces.

LOCO - DESSIN

REALISE POUR VOUS DES
MAQUETTES VIDEO

Sur Cassette Vidéo et Papier A4/A0



Visitez l'Interieur



Position Réelle du Soleil

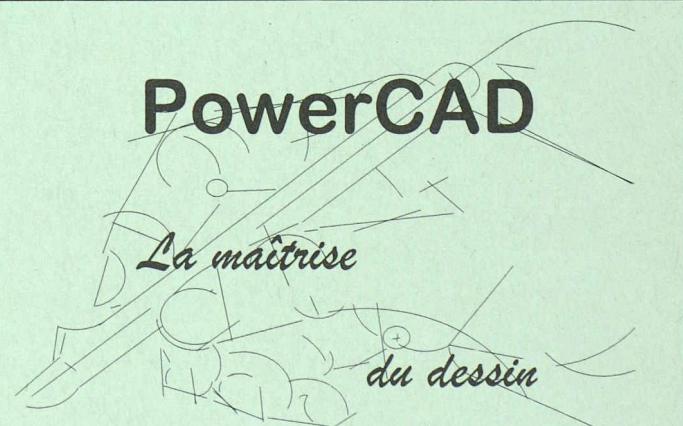


Av. Cardinal-Mermilliod 36 CH-1227 Carouge GENEVE Tél.: 022.300.24.55 Fax.: 022.300.24.88

AUTOCAD
AUTHORIZED DEALER

VENTE, SUPPORT INFORMATIQUES - MAQUETTES VIDEO, DESSINS C.A.O.

PowerCAD



POWERCAD intègre toutes les fonctions pour la création de vos projets, du dessin en 2D jusqu'à la visualisation du projet terminé en images 3D.

Un logiciel de DAO/CAO:

- ◆ Simple d'utilisation et de formation grâce aux menus déroulants, aux barres d'outils.
- ◆ Puissant grâce aux fonctions intégrées qui permettent la création, la modification et la reproduction de tous les types de dessin et d'images.
- ◆ Rapide grâce à un compilateur graphique développé exclusivement pour lui, il est très rapide au chargement de fichiers, à l'affichage et dans le multi-fenêtrage.
- ◆ Avantageux par son prix, qui inclut tous les outils, pilotes d'imprimantes, animations, éditeur de texte, éditeur d'images et macro-commandes, qui sont en général des options sur d'autres produits.

Distributeur suisse:

CADGEO

F. et Ph. Froidevaux
Rue de Bourg 4 1095 Lutry
Tél.: 021 / 792 15 60 Fax 021/792 15 61

«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'ASPAÑ 1996

- Diminuer les pollutions.
- Préserver un réseau d'espaces naturels.

Mais, pour atteindre ces objectifs, il s'agit de concentrer, d'où des conflits. C'est alors que l'aménagement du territoire peut, et doit, intervenir.

Aménagement du territoire et développement durable.

Les responsables de l'aménagement du territoire se sont attachés à sauvegarder des espaces naturels. Mais, est-ce bien suffisant ? A mon sens, ils doivent aller plus loin en assurant l'existence d'un réseau d'espaces naturels afin de préserver les paysages et de garantir l'espace vital des espèces qui ne peuvent survivre à long terme dans des zones isolées.

Pour parvenir à ce résultat, aménager le territoire consiste aussi à:

- Intégrer les espaces protégés sur le plan national, cantonal et local dans un réseau. A ce propos, la motion Maissen qui demande que les inventaires fédéraux fassent l'objet d'un plan sectoriel va dans ce sens. Les travaux sont en cours, conjointement entre l'office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'aménagement du territoire pour réaliser ces objectifs.

- Contribuer à intégrer la protection de la nature et du paysage dans les politiques sectorielles, telles que:
 - l'agriculture
 - la construction des routes
 - l'urbanisation
 - et même le militaire.

On le voit, la protection de la nature ne peut être cantonnée dans un secteur bien défini. Elle concerne toutes les politiques à tous les échelons de décision.

Ce qu'il faut attendre des suites de l'année européenne de la nature.

Les priorités thématiques de la campagne suisse pour l'année européenne de la nature 1995 reflètent les domaines principaux où la politique de protection de la nature déployera ses effets dans les années à venir. L'idée-clé n'était pas de traiter en 1995 de façon définitive tous les sujets pour respecter un programme pré-établi. L'année de la nature devait au contraire donner des impulsions à des activités qui auront un écho au-delà de l'année écoulée.

Outre les mesures classiques prises en faveur de l'environnement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones protégées, la campagne suisse a privilégié les projets axés sur les domaines suivants:

Verture assurée avec des géotextiles organiques.

- **Tissus de coco:** Pures fibres de coco, très résistantes
- **Filet de jute:** L'alternative au meilleur prix
- **Nattes de paille et coco:** Egalement avec semences incorporées
- **Fascine végétative:** Pour la revitalisation de cours d'eau

Notre proposition pour un reverdissement réussi: Conseils, génie biologie, semis hydraulique/Hydro-seeding, semis forestier, gazon-gravier, végétalisation extensive de toitures, protection contre l'érosion, gazon précultivé.

HYDROSAAT SA

CH-1717 St. Ursen
Tél. 037-22 45 25 (dès le 2.11.96: 026-322 45 25)
Fax 037-23 10 77 (dès le 2.11.96: 026-323 10 77)

Tektronix

Imprimante Laser couleur Tektronix Phaser 550

1200 dpi - 5 pages/min en couleur
14 pages/min en noir/blanc

Venez la découvrir !

ainsi que toutes les imprimantes
Tektronix, chez

27, av. Vaudagne
1217 Meyrin
Tél. 022/785.23.03

«NATURE COMPRISE», PRIX DE L'ASPAÑ 1996

- Compensation écologique et protection de la nature dans l'agriculture.
- Protection de la nature dans la forêt et compensation écologique dans la sylviculture.
- Aménagement des cours d'eau en accord avec les exigences en matière de protection de la nature et de sites.
- Compensation écologique au sein des agglomérations et, plus particulièrement, dans les zones résidentielles.
- Comportement plus respectueux de la nature lors des activités sportives et de loisirs.

L'information sur ces sujets prioritaires a circulé grâce à des manifestations didactiques, des excursions, des visites guidées ayant si possible un lien direct avec un engagement et des actions pratiques. Elles s'adressaient aussi bien au grand public qu'aux spécialistes. L'objectif principal étant d'aborder, dans la discussion, les aspects de la protection de la nature et des sites en fonction du secteur concerné de l'agriculture, la sylviculture, la construction hydraulique, l'aménagement du territoire, les habitudes de consommation ou de loisirs.

Il s'agissait, surtout, par le concept "plus de nature devant notre porte", de faire prendre conscience à chacune et à chacun que, non seulement, la nature à l'état pur, voire sauvage, recelait des richesses irremplaçables mais aussi que, par exemple, une prairie de fleurs naturelles où vivent une multitude d'insectes est plus riche, plus précieuse et plus accessible que le gazon le mieux léché où vont s'ébrouer les "toutous" du quartier!

Il s'agissait aussi, mais c'est une tâche de longue haleine, de faire comprendre aux milieux vivant du tourisme que leur salut ne passe pas nécessairement par une baisse de la TVA, mais par la préservation d'une nature quasi intacte.

Il s'agissait enfin de faire comprendre aux autorités politiques qu'il faut non pas composer, mais imposer dans les plans d'affectation, le maintien de la nature existante.

Bilan et perspectives

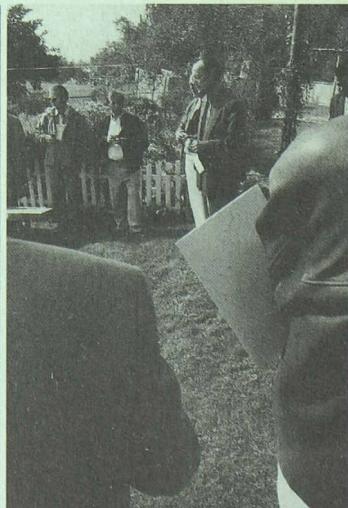
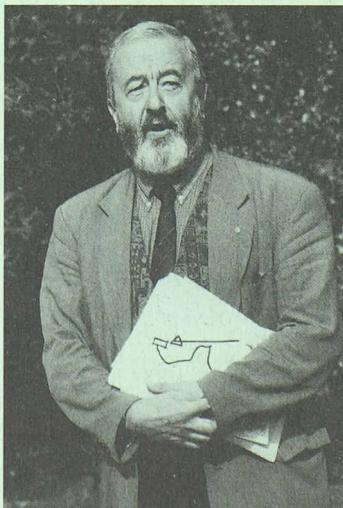
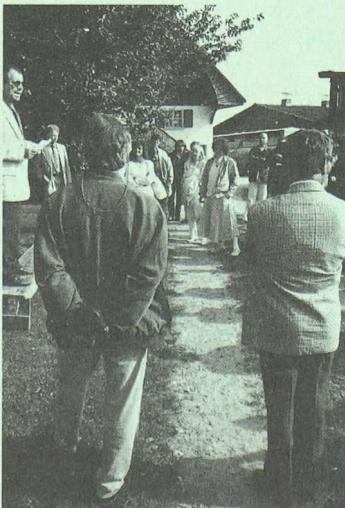
La Suisse a été particulièrement active lors de cette année consacrée à la nature hors des réserves naturelles. Le succès a même dépassé les prévisions des organisateurs. Il est sans doute dû à la préoccupation de veiller à la participation de tous les acteurs: agriculteurs, industriels, associations, écoles, communes et cantons.

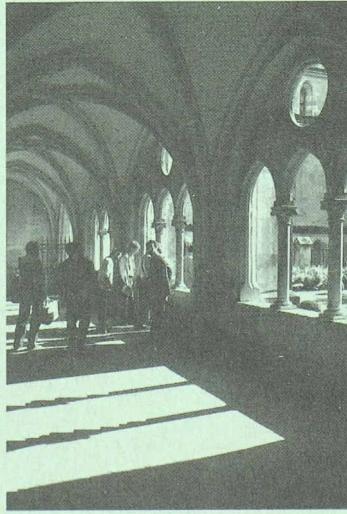
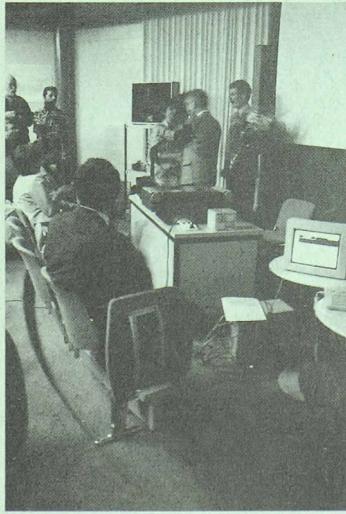
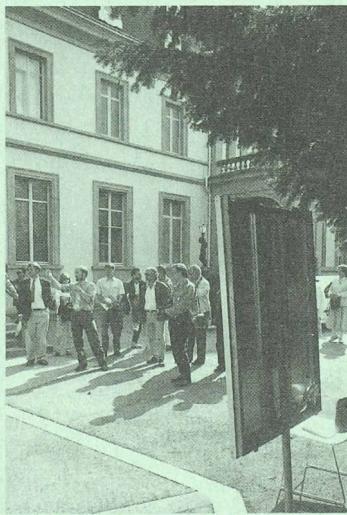
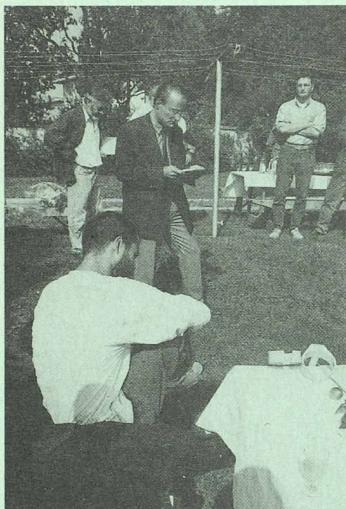
De cette année 95, il convient de rappeler les objectifs à mettre en pratique pour les années à venir:

- I) Restaurer un équilibre entre l'humanité et la nature
- II) Garantir un nombre suffisant d'espaces et de paysages naturels
- III) Intégrer la protection de la nature dans toutes les politiques sectorielles qui ont un impact sur l'espace
- IV) Promouvoir une étroite collaboration entre l'aménagement du territoire et la protection de la nature
- V) Développer encore plus l'éducation à la nature sous toutes ses formes et, en particulier, favoriser l'expérience de la nature par des activités sur le terrain pour les jeunes et les adultes
- VI) "Conscientiser" certes, mais aussi réaliser...

Francine Jeanprêtre
Conseillère nationale

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DE LA JOURNÉE DE REMISE DU PRIX





9 photographies de M. Jaques

LES CAHIERS SUR INTERNET

Les usagers d'INTERNET peuvent désormais lire les cahiers de l'ASPAÑ-SO sur le réseau en se connectant sur:

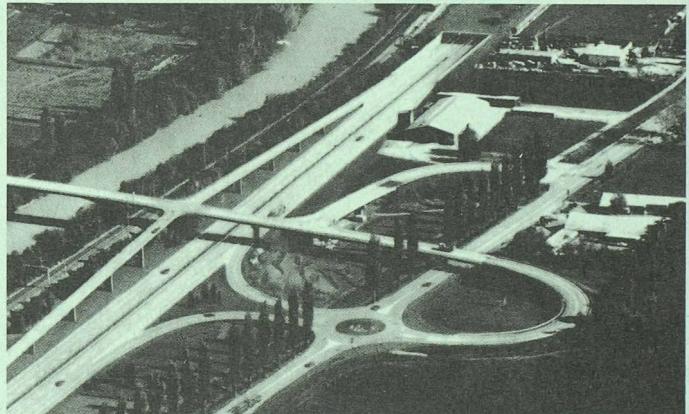
<http://ecolu-info.unige.ch/ASPAÑ>

L'essayer, c'est l'adopter!



LA COMMUNICATION VISUELLE DU DOMAINE BÂTI

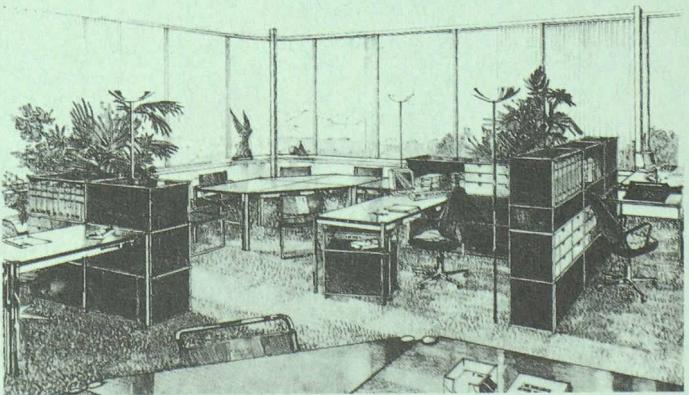
B 4794



URBANISME OU GENIE CIVIL
Vue panoramique photo aérographe + crayon



ARCHITECTURE
Vue plein cadre au crayon et aérographe



MOBILIER
Vue gros plan au crayon et feutre

RENÉ GIGER ILLUSTRATION
RUE CENTRALE 4 CH-3960 SIERRE TÉL 027 555 165 FAX 027 562 50